

Napoléon au Conseil d'État. Notes et procès-verbaux inédits de Jean-Guillaume Locré, Secrétaire général du Conseil d'État [Jean Bourdon]

Autor(en): **Maire, Marguerite**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **15 (1965)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

gesellschaftliche «Rolle» ausgesagte kann auch für Großgrundbesitzer aus niederem Adel oder sogar für «Industriearbete» gelten. Was den Standesherrn hierin unterscheidet, ist ein Vorsprung an historischer, rechtlicher und familiärer Fundierung, verbunden mit dem entsprechenden Selbstbewußtsein. Von historischer Relevanz war schließlich nicht der Stand der Standesherrn, sondern nur der einzelne Vertreter, doch ist dieser nicht als irgendwie begabtes Individuum, sondern eben als Standesherr zu fassen; Gollwitzers Darstellung der hervorragendsten Köpfe, wie Karl Leiningens, Chlodwig Hohenlohes, Alfreds I. Windischgrätz u. a., macht dies überzeugend deutlich. Sozialgeschichtliche Darstellung läuft hier nicht auf die Konstruktion von Modellen heraus, sondern zeigt Individuen in analogen Gegebenheiten und Bezügen.

Der Anhang enthält eine Reihe von Dokumenten zu Problemen des Standesherrtums, eine konzise Charakteristik von Gobineau aus dem Jahre 1843 sowie eine Übersicht der standesherrlichen Familien. Ein Namenregister erleichtert die Erschließung des Werkes.

Küsnacht ZH

René Hauswirth

JEAN BOURDON, *Napoléon au Conseil d'Etat. Notes et procès-verbaux inédits de Jean-Guillaume Locré, Secrétaire général du Conseil d'Etat*. Paris, Berger-Levrault, 1963. In-8°, 330 p.

L'histoire de l'Empire napoléonien s'enrichit constamment de contributions sérieuses et solides, qui projettent sur elle des lumières nouvelles. A cette catégorie d'œuvres de valeur appartient l'ouvrage de M. Jean Bourdon, professeur honoraire de la Faculté des lettres de Nancy: *Napoléon au Conseil d'Etat*, qui apporte des documents inédits d'un haut intérêt et sera de ce fait un précieux instrument de travail pour les historiens et les juristes. Ce recueil de textes s'ouvre par une introduction dans laquelle M. Bourdon expose comment les procès-verbaux originaux du Conseil d'Etat ont disparu dans l'incendie de 1871 provoqué par les insurgés de la Commune. La perte aurait été irréparable si, par bonheur, le Secrétaire général du Conseil, Jean-Guillaume Locré, n'avait eu la judicieuse idée d'en conserver une copie que son fils transmettra à Augustin Gazier, l'historien de Port-Royal. Cette copie, que M. Bourdon estime fidèle à l'original, l'ayant comparée à d'autres documents, permet d'apprécier la manière et le style de Locré, notant sur le vif les débats que tenaient les membres du Conseil d'Etat au palais du Luxembourg, dans le travail délicat d'élaboration des textes de lois dont les avait chargés la Constitution de l'an VIII. Les plus célèbres de ces conseillers d'Etat étaient Cambacérès, Boulay de la Meurthe, Merlin de Douai, Molé, Portalis, Roederer, Regnaud. Le Premier Consul, puis empereur, intervenait fréquemment dans la discussion par des avis marqués d'un sens politique averti, révélateur d'une connaissance étonnante

des gens et des choses. Locré note l'essentiel de ces échanges de vues en des résumés analytiques plus ou moins amples, qui couvrent la période 1800 à 1813.

On est frappé de la diversité des sujets traités en ce Conseil d'Etat : fonctionnement des institutions consulaires et impériales, litiges entre acquéreurs de biens nationaux et émigrés rentrés en France, interprétation des lois, attribution des fonctions publiques, discipline du barreau, réformes à opérer dans les tribunaux et les prisons d'Etat, problèmes de budget, d'expropriations, régime de la circulation des grains. Les affaires religieuses apparaissent, en ce temps de conflit aigu entre Napoléon et Pie VII, avec des nominations d'évêques et l'administration des biens du clergé. Les attributions des ambassadeurs et des princes français résidant en pays étrangers sont précisées et des règlements établis pour l'armée et la marine. Ce tableau d'activité met en évidence la vigueur des facultés intellectuelles de l'empereur jusqu'à la fin du règne et la multiplicité souvent signalée de ses intérêts.

M. Bourdon a conduit son étude avec une sûreté de méthode que manifestaient déjà ses ouvrages antérieurs sur la législation et la magistrature du Consulat et de l'Empire. Non seulement il a établi dans toute leur exactitude des textes dont l'abondance et la difficulté avaient fait reculer d'autres historiens, mais il les a accompagnés de notes nombreuses et d'indications biographiques qui permettent de mesurer le rôle joué par les interlocuteurs de Napoléon. Son ouvrage s'impose par sa tenue documentaire et sa rigueur scientifique ; la consultation en sera indispensable à quiconque veut connaître le fonctionnement des institutions du début du XIX^e siècle dont la France d'aujourd'hui est encore l'héritière en bien des domaines.

Genève

Marguerite Maire

ANDRÉ-JEAN TUDESQ, *Les grand notables en France (1840—1849). Etude historique d'une psychologie sociale*. Paris, Presses universitaires de France, 1964. 2 vol. in-8°, 1277 p.

Le monumental ouvrage de A.-J. Tudesq cherche à définir la psychologie des notables dont on sait qu'ils ont dominé la France sous la Monarchie de Juillet et même au-delà. Cette psychologie apparaît au travers d'une série d'élections, de problèmes et de décisions politiques que retrace l'auteur. Il ne récrit pas l'histoire événementielle de l'époque, bien connue, et s'en défend même à plus d'une reprise, mais il étudie les comportements et l'évolution d'un groupe social, en particulier au travers de la crise de 1848 et de ses prodromes.

D'abord qu'est-ce qu'un notable ? C'est l'homme qui dispose de la puissance économique (que l'on peut cerner partiellement par les listes de cens par exemple) et de la direction de l'opinion qui se traduit en particulier